



---

## INFORMATIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES DANS LE CADRE DU REGLEMENT GENERAL DE PROTECTION DES DONNEES

---

### RESPONSABLE DE TRAITEMENT

---

Le responsable de traitement est la Région Occitanie représentée par sa présidente Carole DELGA.

**Contact** : 22 boulevard du Maréchal Juin 31406 Toulouse Cedex 9

### ASSISTANCE A L'UTILISATION

---

Pour tout besoin d'information concernant un dispositif ou une demande de financement, veuillez consulter les pages suivantes <https://www.laregion.fr/Les-aides-et-appels-a-projets>

**Contact** : 05 61 33 50 50 ou 04 67 22 80 00 ou [contact@laregion.fr](mailto:contact@laregion.fr)

### DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

---

**Contact** : [dpd@laregion.fr](mailto:dpd@laregion.fr)

Les traitements de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre de l'appel à projet Coopération en Méditerranée sont établis en conformité avec les dispositions du Règlement général pour la protection des données à caractère personnel (RGPD) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés » dans sa dernière version.

Vos données ne sont pas :

- ✓ vendues ou utilisées pour une finalité autre que celles évoquées ci-après
- ✓ transférées vers un pays tiers à l'Union Européenne ou une organisation internationale

### TRAITEMENT DE VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL À DES FINS DE GESTION DE VOTRE DEMANDE

---

Ce traitement des données est fondé sur **l'exécution d'un contrat et l'exécution de mesures précontractuelles à votre demande** (article 6.1.b RGPD).

Ce traitement a pour finalités :

- ✓ **d'instruire les demandes de financement** adressées par les porteurs de projets à la Région Occitanie dans l'objectif d'allouer des financements régionaux pour soutenir des opérations, activités, projets ou programmes d'actions
- ✓ **d'instruire les demandes de paiements** adressées par les bénéficiaires pour le paiement de l'aide octroyée
- ✓ **la mise en œuvre du dispositif « Dites-le nous une fois »**

Vos données sont :

- ✓ **communiquées exclusivement aux services de la Région Occitanie ainsi qu'à ses sous-traitants / prestataires** qui traiteront les données pour le compte de la Région Occitanie : Occitanie Europe
  
- ✓ **conservées**
  - S'il est fait droit à votre demande de subvention, pendant la période de contrôle potentiel de la Région en application de votre convention de subventionnement, à savoir jusqu'à six ans après la date de versement du solde, prolongé en cas de prescriptions des actions pénales susceptibles d'intervenir en matière de subventions
  - S'il n'est pas fait droit à votre demande de subvention, jusqu'à trois ans après courrier de rejet adressé par la Région, prolongé en cas de recours contentieux jusqu'à épuisement des voies de recours

### **TRAITEMENT DE VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL À DES FINS D'INFORMATION**

---

Ce traitement des données est fondé sur la base du **consentement** (article 6.1.a RGPD). Le refus de consentement pour ce traitement ne prive pas du droit à l'instruction de votre demande.

Ce traitement **a pour finalité de vous informer des dispositifs liés à votre demande** ainsi que **de toute autre information liée à l'action régionale**.

Vos données sont :

- ✓ **communiquées exclusivement aux services de la Région Occitanie ainsi qu'à ses sous-traitants / prestataires** qui traiteront les données pour le compte de la Région Occitanie : Occitanie Europe.
  
- ✓ **conservées**
  - S'il est fait droit à votre demande de subvention, pendant la période de contrôle potentiel de la Région en application de votre convention de subventionnement, à savoir jusqu'à six ans après la date de versement du solde, prolongé en cas de prescriptions des actions pénales susceptibles d'intervenir en matière de subventions
  - S'il n'est pas fait droit à votre demande de subvention, jusqu'à trois ans après courrier de rejet adressé par la Région, prolongé en cas de recours contentieux jusqu'à épuisement des voies de recours

### **MENTION DES DROITS DE LA PERSONNE CONCERNÉE PAR LE TRAITEMENT**

---

Dans le cadre du traitement de vos données à caractère personnel, vous **disposez de plusieurs droits issus du RGPD** que vous pouvez faire valoir auprès du responsable de traitement.

- Le droit d'**accéder à vos données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement** (article 15 du RGPD) ;
- Le droit d'obtenir du responsable de traitement la rectification de données inexacts ou le complément de données incomplètes (article 16 du RGPD) ;
- Le droit d'obtenir **l'effacement de vos données**, dans les cas prévus à l'article 17 du RGPD ;

- Le droit **d’obtenir la limitation du traitement** exercé sur vos données (article 18 du RGPD) : en faisant valoir ce droit, vous stoppez tout ou partie du traitement de vos données personnelles, à l’exception de leur conservation ;

Le droit à la **portabilité de vos données** (article 20 du RGPD) : en faisant valoir ce droit vous pourrez demander que la Région vous communique les données à caractère personnel vous concernant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine afin de les utiliser vous-même ou les confier à un autre organisme de traitement ;

- Le droit **d’introduire une réclamation** auprès de la CNIL (article 13 du RGPD) ;
- Le droit de **retirer votre consentement** à tout moment, sans remettre en cause le traitement mis en œuvre jusque-là (article 7 du RGPD) seulement pour la partie « Traitement de vos données à des fins d’information ».